

**A PARTIR DE 16 ANS SUR LE TERRAIN POUR EDUQUER UN CHIEN !!!!!**

! 1. Le chien doit avoir au moins 3 mois et avoir reçu les vaccins, 2. être identifié par une puce électronique, 3. être couvert par une assurance familiale.

**APPORTE LE CARNET DE VACCINATION ET LE NOM DE VOTRE ASSURANCE FAMILIALE**

A l'inscription définitive à la 3<sup>ème</sup> visite vous recevrez une carte de membre, cette carte donne droit à des réductions à la pharmacie Degée, place des tilleuls à Andenne

Coût de la cotisation annuelle, renouvellement à la date anniversaire 30 € et chaque leçon à 2,50 €.

Les cours sont le lundi à 18 h 30 et le samedi à 16 h 00.

Ne pas donner à manger avant de venir au cours ! Ramassez si le chien fait ses besoins sur le terrain, rincez à l'eau pour tous les besoins faits sur le terrain.

LES FEMELLES EN CHALEUR NE VIENDRONT PAS PENDANT 2 SEMAINES, POUR LES CHIENS AGRESSIFS, PREVOIR UNE MUSELIERE.

Nourriture ARION en vente par sac de 20 kg prix raisonnable.

Contact : Roger Gustin 0478/ 43 15 82 / 085/ 82 72 26      0476/ 81 08 95

ATTENTION ! Le club est fermé les jours fériés, aux fêtes etc.....Renseignez-vous au club.

**Ecrire lisiblement SVP et nous rendre la feuille à l'inscription de 30 € à la 3<sup>ème</sup> visite.**

.....

Nom du propriétaire.....

Adresse complète .....

Tél.....Mail.....

Nom du chien.....Race.....

N° de puce (15 chiffres) .....

Nom de votre RC familiale .....

Nom de votre vétérinaire .....

Signature

Cotisation payée le